

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 53 (1991)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Planification des revenus et intéressante activité secondaire  
**Autor:** Haegi, Hans Rudolf  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1084875>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Planification des revenus et intéressante activité secondaire

Hans Rudolf Haegi\*

Tôt ou tard, il sera impossible de faire abstraction dans l'agriculture suisse de ce qui va de soi dans les autres branches professionnelles, savoir la planification effective des revenus dont l'agriculteur, s'il veut survivre dans une économie nationale fondée sur la division du travail et la croissance continue, devra se soucier davantage qu'il ne l'a fait ces dernières 45 années (d'après-guerre!). Si pendant des décennies l'exploitation d'une ferme était garante d'un revenu suffisant, ces conditions positives risquent de changer de manière fondamentale ces prochaines années.

## Les caisses vides des pouvoirs publics

Les paiements directs accordés par la Confédération pour garantir les revenus dans l'agriculture – récemment prônés par les milieux politiques agricoles en tant que panacée – ne pourront pas enrayer l'évolution d'une insécurité qui persiste depuis des années, voire même s'est aggravée. Certes, les revenus des paysans pourraient être assurés pendant quelques années encore ainsi, mais seulement pour se retrouver au même point après. Et le grand danger est que ces perspectives «oh! combien réjouissantes et simples» incitent à faire oublier qu'il y aura toujours de nouveaux trous, qui exigeront d'autres paiements directs plus importants encore pour être bouchés.

Deux faits vont rendre le «sommel» sur un oreiller part trop douillet impossible. D'une part, les trous s'agrandiront à cause de



l'augmentation générale du revenu national, partant du train de vie, et d'autre part, le renchérissement grignotera de manière réelle les paiements directs. La question qui se pose, et reste sans réponse, est dans quelle mesure il serait possible chaque année de compenser le renchérissement dans les paiements directs. Abstraction faite des discussions suscitées dans le public à ce sujet, l'agriculteur devrait de toute façon – eu égard à la lutte active contre le renchérissement – en prendre une partie à sa charge!

Justement, les caisses des pouvoirs publics (de la Confédération, mais aussi des cantons et des communes) vont se remplir un peu moins chaque année. Le paysannat doit donc partir du fait qu'il sera encore plus difficile à l'avenir d'obtenir des fonds supplémentaires pour les requêtes générales de l'agriculture. A ceci s'ajoute que les paiements directs prévus, pour être efficaces, devraient être accordés plus ou moins pour l'ensemble de la surface sans trop s'occuper des cas individuels. Et ceci n'est certainement pas dans l'esprit de

\* Hans Rudolf Haegi est agronome EPFZ et gère un bureau privé à Affoltern a.A. ZH concernant planification, conseil, gestion, expertises et contrats pour l'agriculture.

la majorité des contribuables (par ex. végétalisation des paysages à maints endroits dépouillés). Les responsables se bercent dans une illusion par trop grande s'ils croient vraiment que la situation des 46 années d'après-guerre relativement favorables pour le paysannat peut continuer à l'avenir. Croire à cette possibilité est une chose. Ce qui est plus grave, c'est de penser qu'on rend service au paysannat en le faisant!

## Un bon début: la garantie des revenus

Ce qui va déjà de soi depuis longtemps pour des milliers d'agriculteurs suisses sera aussi d'une nécessité absolue pour tous les autres à l'avenir: la garantie des revenus et non pas la ferme en tant que capital économique est la base d'une planification sérieuse. L'agriculteur doit donc se poser la question suivante: que me faut-il pour pouvoir subvenir à mes besoins, et ceux de ma famille, et conserver la ferme? La réponse à la deuxième question – d'où proviennent les revenus correspondants? – est relativement facile à donner. Dans la majorité des exploitations (au moins 95%), la seule production agricole ne suffira plus à les assurer. (Bien sûr ces réflexions ne valent pas dans la même mesure pour les régions et fermes tout à fait isolées, où des solutions spéciales dans le sens de la sauvegarde de l'habitat etc.... seront toujours indispensables.)

Abstraction faite de certaines possibilités limitées de spécialisation et d'exploitation intensive dans l'une ou l'autre des fermes, il faut partir du fait que leur rendement est – et reste – en principe

## Une chance pour le paysannat

*Il y a 100 ans, le paysannat se trouvait aussi à une croisée. Il s'est décidé d'une manière active pour l'avenir (fondations de coopératives). Aujourd'hui, nous sommes de nouveau à un carrefour. On ne sait pas encore très bien quel chemin mène où. Seul compte si le paysannat est prêt à se mettre en route par conviction ou si, sans but, il veut continuer de se laisser guider, c'est-à-dire pousser plus ou moins bien. Se mettre en route veut dire se tourner vers l'avenir. Veut dire aussi prendre définitivement congé de la philosophie de guerre (avec plan d'extension des cultures). Veut dire aussi porter le regard davantage sur sa propre ferme et ses alentours plus ou moins proches et moins du côté de «Berne».*

*Prendre le chemin de l'avenir veut dire se demander comment conserver la ferme familiale non seulement pour cette génération mais aussi pour les générations à venir. Franchement, nos ancêtres avaient-ils vraiment la tâche plus facile quand ils devaient lutter pour la survie de leurs fermes? Disposaient-ils d'autant de possibilités de développement (mobilité, mécanisation, variété des espèces) que nous à l'heure actuelle? Connaissaient-ils les mêmes sécurités (écoulement des produits, assurances, technique) et les mêmes garanties (soutien des prix, réglementation des importations et exportations)?*

limité. Le calcul de la différence entre le revenu-nécessaire et le revenu-agricole-possible permet de déterminer l'ordre de grandeur du revenu-supplémentaire qui fait défaut. Qui fera défaut aussi à l'avenir, qui fait défaut aujourd'hui et, le cas échéant, fait défaut depuis un certain temps déjà.

## Mettre à profit les possibilités de revenu supplémentaire

Arrivé à ce point dans l'analyse de la propre situation, on devrait cesser de caresser – comme c'était le cas jusqu'ici – l'illusion de pouvoir peut-être quand même affermer un peu de terres des voisins qui abandonnent! (Puisqu'il est hors de question d'acheter le sol convoité!) Cela ne sert à rien non plus de se résigner.

Car l'abandon de l'agriculture signifie qu'il faut embrasser une autre profession. On prendra donc le juste milieu: garder la ferme en l'exploitant de manière un peu moins intensive et surtout en économisant le travail et utiliser une certaine partie du potentiel de travail en dehors de la ferme. A l'occasion, il devrait être possible aussi d'effectuer des travaux pour des tiers à la ferme elle-même (l'amendement de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire est en préparation). Les possibilités de travail et de combinaison sont pour ainsi dire illimitées dans la Suisse industrialisée et peuvent être mises à profit de manière individuelle. Mettre à profit veut dire s'occuper activement des possibilités offertes, adopter une attitude fondamentale positive et se mettre en route vers l'avenir avec un peu de fierté paysanne et de conviction.

tion quant au bon choix du procédé. Mettre à profit veut dire souvent aussi (devoir) prendre congé de rituels devenus chers. Veut dire peut-être céder les vaches laitières au voisin. Et pourquoi ne pas exploiter avec lui une branche en commun par ex.?

## Pourquoi tant de façons quand il s'agit de la survie?

Pour quelle raison au fond les milieux «officiels» de la politique agricole ne veulent-ils pas prendre note qu'en Suisse, où le train de vie est l'un des plus élevés du monde, il existe plus qu'assez de possibilités pour une activité en mesure de garantir le revenu nécessaire aux familles paysannes? Est-ce si difficile de dire adieu à une philosophie qui n'existe plus, qui n'a peut-être jamais existé? Savoir de la philosophie que seul celui qui peut vivre du rendement de sa ferme est un «vrai» paysan? C'étaient,

ce sont et ça restera en principe des cas exceptionnels. Vouloir faire des exceptions une règle n'a jamais mené à rien non plus. Si l'on se préoccupe sérieusement de la future organisation de l'agriculture suisse et doit, bon gré, mal gré, faire le bilan des pas moins de deux générations depuis la fin de la guerre, il reste un goût insipide: on a passé trop de temps à dormir et trop rêvé du bon vieux temps! Voici venu le moment de la prise de con-

science – pas toute rose – pour les représentants des paysans, et malheureusement pour les paysans eux-mêmes. Les choses devraient maintenant être prises en main tous sens éveillés et les nouvelles rêveries évitées. Les paiements directs supplémentaires sont de telles rêveries. Ils ne sont pas assez efficaces, n'apportent aucune solution, mènent à une impasse, embrouillent une vue politique claire – pourtant si primordiale aujourd'hui.

## Nouvelles des sections



Vaud



### Permis G

**Programme des cours** à l'intention des jeunes conducteurs de tracteurs, pour l'obtention du permis de la catégorie G.

**Morges:** mercredi 23 octobre et mercredi 6 novembre 91

**Moudon:** mercredi 30 octobre et mercredi 13 novembre 91

**Yverdon I:** mercredi 6 novembre et mercredi 20 novembre 91

**Eysins s/Nyon:** mercredi 13 novembre et mercredi 27 novembre 91

**Aigle:** mercredi 20 novembre et mercredi 4 décembre 91

**Yverdon II:** mercredi 27 novembre et mercredi 11 décembre 91

Premier après-midi:  
13.30 – 15.15 h, instruction du moniteur  
15.30 – 16.30 h, prévention routière

En cas d'inscriptions insuffisantes, l'un ou l'autre des cours prévus ci-dessus pourra être annulé.

Deuxième après-midi:  
13.30 – 15.00 h, instruction du moniteur  
15.15 h, examens

**Conditions:** avoir 14 ans révolus à fin avril 1992

**Inscription:** auprès de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Section vaudoise  
1, avenue des Jordils, 1000 Lausanne 6 (tél. 021-617 74 59)